



**PRÉFECTURE
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROJET

ACCORD TERRITORIAL DE RELANCE DE SAINT-MARTIN



ACCORD TERRITORIAL DE RELANCE

Pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et à ses conséquences économiques, l'État a mis en place le plan « France Relance », doté de 100 milliards d'euros dont 40 de crédits européens.

Un accord de partenariat État - Régions signé le 28 septembre 2020, consécutif à un accord de méthode signé le 30 juillet 2020, a validé la nécessité de mobiliser davantage de moyens pour construire la relance précisant :

- les engagements de l'État et des territoires pour garantir une plus forte capacité financière d'investissement ;
- un soutien immédiat pour la relance de l'économie ;
- l'apport des fonds européens.

Le plan de l'État ambitionne de retrouver d'ici deux ans notre niveau de richesse d'avant crise et permettre de bâtir la France de 2030, autour de trois volets principaux :

1. **La transition écologique** (30 milliards d'euros), avec l'objectif de devenir la première grande économie décarbonée européenne en 2050 et d'adopter une croissance juste et durable ;
2. **La compétitivité des entreprises et la réindustrialisation** (35 milliards d'euros), pour garantir notre souveraineté économique et soutenir l'innovation. La crise est le terreau d'opportunités pour la France de demain ;
3. **La cohésion sociale et territoriale** (35 milliards d'euros), ce plan étant vecteur de solidarité entre générations, territoires et entreprises.

Pour accélérer la relance et déployer efficacement les différentes mesures dans tout le Pays, le plan de l'État appelle une nécessaire territorialisation du plan de relance et donc une contractualisation au travers d'un accord territorial de relance. La circulaire de mise en œuvre territorialisée du plan de relance du 23 octobre 2020 précise le contour de la contractualisation avec les collectivités territoriales.

Cet accord territorial de relance s'inscrit en cohérence avec les priorités en matière de développement de Saint-Martin, telles que définies dans le plan de convergence et de transformation et les actions prévues dans le cadre du contrat de convergence et de transformation, signé le 22 juin 2020, dont les modalités feront l'objet d'une révision à venir.

Les différentes actions, identifiées par l'État et la COM de Saint-Martin prévues au titre de l'accord territorial de relance, s'attachent donc à répondre aux objectifs du plan « France relance » et aux trois volets (aides aux entreprises – Programme « Un jeune/Une solution- Cohésion sociale et territoriale) notamment retenus pour Saint-Martin tout en contribuant aux priorités du CCT.

Cet accord a vocation à être complété par un contrat de relance et de transition écologique entre l'État et la Collectivité ainsi que par des conventions *ad hoc*, projet par projet, pour organiser les cofinancements, dans la logique de favoriser une exécution rapide du plan de relance et d'en maximiser ainsi l'impact attendu sur Saint-Martin.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Gouvernance

Un comité territorial de pilotage et de suivi conjoint entre Saint-Martin et Saint-Barthélemy est institué. Sa coprésidence est assurée par le préfet de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, le responsable des finances publiques de Saint-Martin et les présidents des Collectivités de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Un comité technique sera mis en place sur Saint-Barthélemy et Saint-Martin pour assurer le suivi de leur accord de relance respectif.

Ce comité territorial de pilotage et de suivi comprend également :

- les députés et sénateurs de Saint-Martin et Saint-Barthélemy
- la présidente de la CCISM
- les directeurs des services déconcentrés de l'État, ainsi que le vice-recteur d'académie et le représentant de la directrice de l'Agence régionale de Santé ;
- les opérateurs de l'État présents sur le territoire de Saint-Martin et Saint-Barthélemy (Bpifrance, ADEME, AFD, Banque des Territoires,) ;
- les directeurs du Port de Galisbay et de l'aéroport de Grand case, l'EEASM établissement des eaux de Saint-Martin.

Il dispose des missions suivantes :

- assurer l'information des citoyens, des collectivités et des entreprises sur les mesures du plan de relance de Saint-Martin et leur mise en œuvre ;
- assurer le suivi des mesures déconcentrées ;
- donner une vue d'ensemble de l'application du plan de relance à Saint-Martin, notamment de son exécution financière ;
- signaler les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de France Relance.

Suivi

Une synthèse des travaux du comité territorial de pilotage sera établie sur une base mensuelle et transmise au secrétaire général chargé du plan de relance.

Communication

Les projets et mesures financés par France Relance à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, et donc par le présent accord territorial de relance, feront l'objet d'une communication spécifique.

Les supports de communication et d'information seront siglés « France Relance », dans le respect de la charte définie par le Service d'information du Gouvernement.

Les projets soutenus par France Relance seront identifiés physiquement avec la présence d'une signalisation reprenant la charte France Relance, visible de tous et affichée à proximité du projet.

DECLINAISON TERRITORIALE A SAINT-MARTIN

Les crédits et mesures mentionnées ci-après ne constituent pas la liste exhaustive des mesures et projets du plan de relance mis en œuvre à Saint-Martin. Ce tableau ne tient pas compte des crédits issus de mesures « automatiques » n'impliquant pas d'action territorialisée, des mesures de guichet ou des appels à projets pilotés au niveau national ou depuis la Guadeloupe.

- Une liste des projets pré-identifiés pour chaque mesure figure en annexe du présent accord.

· TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rénovation thermique

Biodiversité et lutte contre l'artificialisation

Économie circulaire et circuits courts

Axe du CCT : *Environnement/Déchets*

Action	Gestion des crédits	Financements État	Financements COM
Modernisation des centres de tri et de valorisation	A préciser par le ministère de la Transition écologique	2 millions	

Transition agricole

Axe du CCT : *Batiments publics*

Action	Gestion des crédits	Financements État	Financements COM
Modernisation des abattoirs et biosécurité en élevage, élevage en plein air et bien être animal	Conditions de délégations à préciser par le ministère de l'Agriculture	500 000 EUROS	700 000 EUROS

Mer

Infrastructures et mobilités vertes

· COMPÉTITIVITÉ ET RÉINDUSTRIALISATION

Souveraineté technologique

Culture

· **COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE**

Jeunes

Séjour de la Santé

Cohésion territoriale

TOTAL DES CRÉDITS TERRITORIALISES 3,2 Millions d'euros dont	Financements État	Financements COM
	2 500 000 euros	700 000 euros

MESURES COMPLÉMENTAIRES VALORISÉES

· Autres mesures France Relance

Crédits issus de mesures « automatiques » n'impliquant pas d'action territorialisée, des mesures de guichet ou d'appels à projets pilotés au niveau national.

Action	Gestion des crédits	Financements État
Rénovation des bâtiments publics – Nouvelle préfecture	Appel à projet national	38 millions d'euros
Renouvellement des agro-équipements	Appels à projets pilotés au niveau national	
Renforcement des fonds propres des TPE, PME et ETI	Mesure opérée par Bpifrance	
Territoires d'industrie	Appels à projets pilotés au niveau national	
FNE Formation	Mesure guichet	
Aide en apprentissage, contrat de professionnalisation, service civique	Mesure guichet	
Soutien aux collectivités territoriales	Mesure automatique	

· Mesures complémentaires

Parallèlement aux dispositions de France Relance, des mesures complémentaires et nouvelles participent pleinement à la relance économique à Saint-Martin. Il s'agit en particulier des mesures suivantes :

- **Appui en ingénierie** par l'Agence française de développement (AFD) aux collectivités locales pour la réalisation de leurs investissements ;
- **Plan « Innovation Outre-mer »**, issu du programme des investissements d'avenir, piloté par le Secrétariat général pour l'investissement et géré par la Banque des Territoires, qui est doté d'un montant de subventions de 16 M€ ;
- **Crédits du Fonds exceptionnel d'investissement**, maintenus à hauteur de 110 M€ ;
- **Prêts de développement outre-mer**, abondés à hauteur de 20M€ fin 2020 ;
- **Crédits européens REACT-EU**, dont la gestion est confiée à l'État et venant abonder les projets du plan de relance, soit un montant de 51 millions pour les territoires de Saint-Martin et de Guadeloupe ;

Contribueront également à la relance de l'économie européenne les crédits mobilisés par l'État et la Collectivité de Saint-Martin au titre du **Contrat de convergence et de transformation** pour les années 2020, 2021 et 2022, 72,4 M€ portés pour 41 millions par l'État et pour 31, 4 millions par la COM.

Enfin, le dispositif « **France Tourisme Ingénierie** » en partenariat entre la Préfecture, la Collectivité, Atout France et la Banque des Territoires participera à l'action conjointe des autorités publiques en faveur de la relance économique du territoire de Saint-Martin.

· **Mesures économiques d'urgence**

A cela s'ajoutent les mesures économiques d'urgence mises en place par l'État et la Collectivité pour accompagner les acteurs économiques les plus fragilisés par la crise sanitaire.

Ainsi, à date, l'État a mobilisé :

- 2 739 000 M€ au titre du **Fonds national de solidarité**, au bénéfice de 846 entreprises ;
- 629M€ au titre des **prêts garantis par l'État (PGE)** pour la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ;
- 16 575 396 M€ au titre des dispositifs d'**activité partielle**, soit la prise en charge de 7 638 salariés de 1 472 entreprises pour plus de 3 882 000 heures ;

La COM de Saint-Martin a mobilisé 185 436 Euros pour le fonds d'aide aux entreprises

De manière globale, compte tenu des montants indicatifs disponibles à date et avant prise en compte du résultat d'appels à projets nationaux, sont mobilisés au titre de la relance économique de 2020 à 2021 à Saint-Martin :

		Financements État	Financements COM	TOTAL
France Relance	Crédits territorialisés	2 500 000 euros	700 000 euros	3,2 millions d'euros
	Autres mesures	38 millions d'euros		38 millions d'euros
Mesures complémentaires		41 millions d'euros au titre du CCT 36, 5 millions d'euros sollicités au titre du REACT EU	31, 4 millions d'euros au titre du CCT	106,8 millions d'euros
Mesures économiques d'urgence		19 314 000 euros	185 000 euros	19,4 millions d'euros

Total : 167,4 millions d'euros

Saint-Martin, le décembre 2020



**PRÉFECTURE
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet de Saint-Barthélemy et Saint-Martin

Serge Gouteyron



Le président de la COM de Saint-Martin

Daniel Gibbs

Annexes :

- Projets pré identifiés
- Accord de partenariat État - Régions signé le 28 septembre 2020
- Accord de méthode signé le 30 juillet 2020

ANNEXE – PROJET PRE-IDENTIFIES

Action	Projets pré-identifiés Etat	Projets pré-identifiés Région
TRANSITION ECOLOGIQUE		
Rénovation des bâtiments publics		<p>Rénovation des écoles du premier degré : Nouveau projet à inscrire au contrat de convergences dans le contexte de l'avenant.</p> <p>Lycée professionnel 1 réhabilitation de la classe SEGPA et de l'atelier bois, remise à niveau de l'atelier voiture, installation de la fibre internet. Nouveau projet à inscrire au titre de l'avenant au contrat de convergences</p> <p>Transformation de l'ancien bâtiment A du collège de Soualiga, dégradé par IRMA en bâtiment administratif.</p> <p>Collège Mont des accords : atelier de l'enseignement handicapé. Nouveau projet à inscrire au titre de l'avenant au contrat de convergences.</p>
Biodiversité sur les territoires	Etude comportementale des requins fréquentant les eaux Saint-Martinoise. Cette étude s'inscrit dans le contexte des mesures prises suite à l'accident à la Baie d'Orient	
Plan Séisme Antilles		-Collectivité. Projet de création d'une médiathèque abri anti-cyclonique
Action	Projets pré-identifiés Etat	Projets pré-identifiés Région
Distribution d'eau potable et assainissement		<ul style="list-style-type: none"> - Extension de la capacité de l'usine de production d'eau potable de Galisbay - Création du réseau d'assainissement collectif de Quartier d'Orléans Partie 1 (tronçons : 2,3,4,6,7) - Optimisation du bassin de collecte sud de Quartiers d'Orléans - Réduction des Eaux Claires Parasites Mari-got/Concordia Phase 1

		- Etude Sécurisation de l'AEP (AVP+PRO)
Modernisation des centres de tri et de valorisation		-Projet privé d'usine de tri, projet Verde de traitement et de valorisation des déchets avec production de gaz est mature sur Saint-Martin. Il permettra par ailleurs de prolonger la capacité d'accueil de la déchetterie.
Accélération de la transition agro-écologique (bio, HVE, circuits courts, PAT), plan protéines		Structuration de la filière « œufs de consommation » - Agriculteurs associés au sein de la SICASMART. Centre d'emballage des œufs -Installation d'atelier de poules pondeuses
Modernisation des abattoirs et biosécurité en élevage, élevage en plein air et bien être animal		-Collectivité. Abattoir : travaux de remise en état de l'abattoir travaux de modernisation/amélioration.
Renouvellement des agro-équipements		-Éleveurs. Construction de clôtures et couloirs de contentions pour des élevages bovins -Association. Refuge pour animaux domestiques

Action	Projets pré-identifiés Etat	Projets pré-identifiés Région
Mobilités du quotidien (plan vélo, transports en commun)		Travaux d'aménagement et de rénovation du réseau routier. L'état du réseau routier saint-martinois après le passage du cyclone et les travaux d'enfouissement des réseaux est très dégradé. Sa réfection constituera une véritable amélioration du quotidien pour les habitants de l'île. Ce projet est inscrit au titre du contrat de convergences. Les moyens du plan de relance permettraient sa réalisation plus rapide.

COMPÉTITIVITÉ ET RÉINDUSTRIALISATION		
PIA // Aides à l'innovation, projets d'innovation des filières stratégiques		
Restauration des monuments historiques		Mise en tourisme du Fort Louis Rénovation de l'ancienne prison de Saint-Martin Réhabilitation de la plantation Mont-Vernon

Action	Projets pré-identifiés Etat	Projets pré-identifiés Région
COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE		
Dépendance et investissement public		Construction d'un pôle médico-social Construction d'un nouvel EHPAD Rénovation de l'EHPAD actuel de Saint-Martin
Numérique (THD, inclusion numérique)		Projets portés par le HUB ANTILLES-GUYANE dans le cadre de la convention tripartite Mise en place du réseau Wi-fi au Collège Mont des Accords
Soutien aux collectivités territoriales		
Dynamiques territoriales et contractualisation		
Soutien aux associations et hébergement d'urgence		Centre d'hébergement pour personnes sans domicile fixe (hommes et femmes)